

Les symptômes varient avec les degrés de la brûlure et nous distinguons trois sortes de symptômes :

- 1° Les symptômes *locaux* ;
- 2° Les symptômes *généraux* ;
- 3° Les symptômes *particuliers* au siège de la brûlure.

Les symptômes du *premier degré* sont caractérisés par une douleur vive, une chaleur cuisante, une rougeur plus ou moins prononcée, mal circonscrite, disparaissant momentanément sous la pression du doigt. Cette rougeur diffuse est accompagnée d'un léger gonflement des parties affectées. Ces symptômes locaux ne durent que quelques heures, mais peuvent aussi se prolonger pendant plusieurs jours ; dans ce dernier cas l'épiderme se dessèche et se détache ordinairement sous la forme de petites squames.

Si ces brûlures sont de peu d'étendue et limitées à la peau, elles n'occasionnent aucun désordre dans les fonctions organiques, mais, au contraire si elles affectent une grande étendue, on voit survenir l'agitation, l'insomnie, le délire, le coma et quelquefois même la mort.

Les coups de soleil sur les mains, le visage, le cuir chevelu et le cou peuvent produire ces brûlures. On les voit encore se manifester lentement et graduellement sur les jambes et les cuisses des vieillards, qui, pendant l'hiver exposent fréquemment ces parties à l'ardent d'un foyer.

Le Dr Alibert a désigné sous le nom d'*éphélides ignéales*, ces brûlures au 1<sup>er</sup> degré qui se montrent sous la forme de taches rouges-brun qui sont toujours apyrétiques. Répétées souvent au même endroit, elles occasionnent un épaississement de la peau qui devient brune, dense et plus ou moins insensible, ce qui fait que la partie affectée peut supporter sans inconvénient une chaleur bien plus grande.

Les forgerons par exemple peuvent impunément tenir dans leurs mains pendant un temps assez long des morceaux de fer contenant assez de calorique pour produire une brûlure au 1<sup>o</sup> degré chez une autre personne.

L. A. Fort, de Paris, dit que les brûlures dues au rayonnement prolongé du calorique font fendiller la peau et sont cause de varices dans les vaisseaux capillaires. De même M. Briquet a remarqué chez des individus exposés au calorique rayonnant, que le réseau vasculaire était très dév loppé, les veines élargies et environnées de tissu cellulaire imbibé de sang formant sur la peau des marquerettes losangiques.

Les brûlures du *deuxième degré* sont toujours dues à l'action d'une chaleur plus intense ou à son application plus prolongée. Dupuytren a